

# LE PROGRAMME DU CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE



## PROGRAMME D'ACTION DE LA RÉSISTANCE



Légende des photographies : A gauche, une du journal *Libération Sud*, n°46, mai 1944, (c) Gallica/BNF ; au centre : *Les jours heureux* par le CNR, tiré à part, (c) Fondation de la Résistance ; A droite : *Le Franc-Tireur*, n°30, 30 avril 1944 (p.4), (c) Gallica

# UN PROGRAMME

## PROGRAMME D'ACTION DE LA RESISTANCE

# EN DEUX PARTIES

### I - PLAN D'ACTION IMMÉDIATE

Les représentants des organisations de résistance, des centrales syndicales et des partis ou tendances politiques groupés au sein du C.N.R.

Expriment leur angoisse devant la destruction physique de la Nation que l'opresseur hitlérien poursuit avec l'aide des hommes de Vichy, par le pillage, par la suppression de toute production utile aux Français, par la famine organisée, par le maintien dans les camps d'un million de prisonniers, par la déportation d'ouvriers au nombre de plusieurs centaines de milliers, par l'emprisonnement de 300.000 Français et par l'exécution des patriotes les plus valeureux dont déjà plus de 50.000 sont tombés pour la France.

Ils proclament leur volonté de délivrer la patrie, en collaborant étroitement aux opérations militaires que l'armée française et les armées alliées entreprendront sur le continent, mais aussi de hâter cette libération, d'abréger les souffrances de notre peuple, de sauver l'avenir de la France en intensifiant sans cesse par tous les moyens la lutte contre l'envahisseur et ses agents, commencée dès 1940.

Le CNR affirme la volonté de la Résistance intérieure de poursuivre la lutte contre « l'opresseur hitlérien », c'est à dire l'Allemagne nazie. Le régime de Vichy est également désigné comme un ennemi pour le soutien qu'il lui apporte (il s'est engagé dès octobre 1940 dans une collaboration politique, économique puis policière). Plusieurs des agissements de l'occupant et du régime sont dénoncés : les Juifs et Juives déportés ne sont pas explicitement mentionnés, ce qui peut sembler surprenant aujourd'hui. Il faut ici rappeler la méconnaissance de la spécificité du sort tragique qui leur était réservé à l'époque. Les membres du CNR proclament leur volonté de « délivrer la patrie » avec « l'armée française » et les Alliés. Ils insistent ensuite sur le rôle que peut jouer la Résistance intérieure dans la Libération du territoire et proposent des mesures pour organiser cette lutte. C'est plutôt la version communiste du rôle de la Résistance qui triomphe ici (les débats ont porté sur l'opportunité d'une insurrection immédiate ou celle d'attendre le débarquement allié).

### 2 - MESURES A APPLIQUER POUR LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE

Unis quant au but à atteindre, unis quant aux moyens à mettre en œuvre pour atteindre ce but qui est la libération rapide du territoire, les représentants des mouvements, groupements, partis ou tendances politiques, groupés au sein du C.N.R., proclament qu'ils sont décidés à rester unis après la libération :

1<sup>er</sup> Afin d'établir le gouvernement provisoire de la République formé par le général de Gaulle pour défendre l'indépendance politique et économique de la nation, rétablir la France dans sa puissance, dans sa grandeur et dans sa mission universelle ;

2<sup>me</sup> Afin de veiller au châtiment des traîtres et à l'éviction dans le domaine de l'administration et de la vie professionnelle de tous ceux qui auront pactisé avec l'ennemi ou qui se seront associés activement à la politique des gouvernements de collaboration ;

3<sup>me</sup> Afin d'exiger la confiscation des biens des traîtres et des traîquants du marché noir, l'établissement d'un impôt progressif sur les bénéfices de guerre et plus généralement sur les gains réalisés au détriment du peuple et de la nation pendant la période d'occupation, ainsi que la confiscation de tous les biens ennemis y compris les participations acquises depuis l'armistice par les gouvernements de l'axe et leurs ressortissants, dans les entreprises françaises et coloniales de tout ordre, avec constitution de ces participations en patrimoine national inaliénable ;

Affirmant leur unité par-delà les divergences politiques ou idéologiques, les membres du CNR conçoivent également la Libération comme un moment de refondation politique. L'autorité du général de Gaulle, reconnue dès le 27 mai 1943, est réaffirmée dès le premier point, par le soutien apporté à l'établissement de l'autorité du GPRF. L'impératif d'indépendance nationale, cher à de Gaulle qui craint une administration militaire américaine (AMGOT), est souligné. Le deuxième point fait référence au « châtiment des traîtres » : collaborateurs, miliciens,.. Il s'agit donc également « d'épurer » le corps de la nation des éléments qui l'ont trahie. Suivent ensuite une série de mesures politiques, économiques et sociales dont beaucoup serviront de matrice aux grandes réformes de la Libération. Ce sont plus des cadres généraux qui sont posés que des mesures précises (si le programme rappelle l'importance du rétablissement de la démocratie et des libertés, la forme du régime et des institutions n'est pas précisée). Par ailleurs, certains mots, comme "nationalisation", ne font pas consensus. Les socialistes, favorables au dirigisme économique y sont attachés, mais pas les communistes du fait de leur attachement au marxisme.

## Deux exemples de mesures économiques

### LE PROGRAMME

— L'intensification de la production nationale selon les lignes d'un plan arrêté par l'Etat après consultation des représentants de tous les éléments de cette production ;  
— Le retour à la nation de tous les grands moyens de production monopolisés, fruits du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurance et des grandes banques ;

Après la guerre, les impératifs de reconstruction et la reprise de la croissance économique nécessiteront une augmentation de la production. Le texte propose que l'Etat oriente la production, en consultant tous les acteurs de l'économie.

### PLANIFICATION

Premier commissariat général au plan : 3 janvier 1946  
Premier commissaire : Jean Monnet

Premier plan : 1947. Ce plan de modernisation et d'équipement concentre l'effort sur six secteurs de base auxquels il fixe des objectifs : électricité, charbon, sidérurgie, ciment, machines agricoles et transports intérieurs.

### A LA LIBÉRATION

Le programme du CNR propose que l'Etat prenne le contrôle des secteurs stratégiques de l'économie : énergie, banque, transports,... On remarque que le mot "nationalisation" n'est pas employé pour permettre le consensus entre les différentes forces politiques qui ne sont pas toutes d'accord sur le sujet.

### NATIONALISATIONS

Houillères du Nord et du Pas de Calais : décembre 1944 ; production, transport et distribution de gaz et d'électricité : 8 avril 1946 (Création d'Electricité de France (EDF) et Gaz de France (GDF)) ; transport aérien : 16 juin 1945 (Air France) ; Banque de France et quatre grandes banques de dépôt : 2 décembre 1945.

# REPUBLIQUE FRANCAISE

## *Un exemple de mesure sociale*

### LE PROGRAMME

génération de la vie économique et sociale ;

— Un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'Etat ;

Le CNR n'invente pas le principe de la sécurité sociale, déjà proposé par d'autres partis de gauche. Mais son inclusion dans le programme s'inscrit dans un contexte particulier (celui d'un pays qui devra se reconstruire après la guerre) et répond à une demande sociale. Il s'agit pour l'Etat de fournir à celles et ceux qui ne pourraient pas travailler (maladie, blessure,...) un revenu. Ce dispositif serait co-géré par l'Etat et des représentants de la société.

A LA  
LIBÉRATION

#### *Création de la Sécurité sociale*

Ordonnances des  
4 et 19 octobre 1945 pour les salariés  
Elargissement à toutes et tous en 1946.  
Droit à la Sécurité sociale inscrit dans le préambule  
de la Constitution de la IV<sup>e</sup> République

- Gestion paritaire
- Prestations égalitaires
- Cotisations dépendantes  
du salaire

# POUR ALLER PLUS LOIN...

*Les passages soulignés sont directement cliquables. Les ressources proposées ont été sélectionnées pour des élèves. Cette bibliographie n'a pas vocation à être exhaustive.*

- Le programme du CNR dans son intégralité
- Une piste pédagogique sur le CNR et son programme sur le site Lumni enseignement (BELLON Raphaëlle, GRENARD Fabrice, « Le Conseil national de la Résistance », Lumni enseignement, Mai 2023 : des vidéos (témoignages,...) contextualisés et décryptés, et des questions pour en orienter l'étude.
- Deux numéros de la *Lettre de la Fondation de la Résistance* : « Le Conseil national de la Résistance » (n°73, juin 2013) et « Jean Moulin » (n°112, mars 2023)
- Une exposition virtuelle, riche en documents, sur le Conseil national de la Résistance sur le Musée de la Résistance en ligne
- Un dossier sur la création du CNR, conçu pour les élèves (ANDRIEU Claire, « La création du Conseil national de la Résistance, un événement symbolique majeur », *Les chemins de la mémoire*, n° 236, mai 2013)
- Une mise au point sur le programme du CNR (POLLACK Guillaume, « 15 mars 1944 : le Programme du CNR », Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe [en ligne], ISSN 2677-6588, mis en ligne le 15/04/24)
- Quelques extraits analysés (DEBISE Vincent, « Programme du conseil national de la Résistance », *Enseigner la Résistance*, Réseau Canopé)